Néerlandais ou anglais? Une mauvaise question

TYPHANIE AFSCHRIFT
PROFESSEURE
ORDINAIRE À L'ULB

En Communauté française, les partis politiques paraissent converger vers une proposition rendant désormais l'apprentissage du néerlandais obligatoire dès l'enseignement primaire. On sait qu'actuellement, il n'en est ainsi qu'à Bruxelles et dans les communes bilingues de la frontière linguistique.

Ailleurs en Wallonie, existe une possibilité de choix, pour les écoles ou pour les élèves, entre une priorité à donner au néerlandais ou à l'anglais. Et l'on constate que, de plus en plus souvent, et surtout dans le secondaire, la priorité est donnée à la langue de Shakespeare.

Proposer de supprimer le choix est sans doute logique dans l'optique du PS. Ce parti a toujours œuvré dans le sens, sinon d'une "école unique", en tout cas dans celui d'un "programme unique", en poussant aussi loin que possible le tronc commun, pour éviter les différences entre les apprentissages.

C'est beaucoup moins normal dans le chef du MR. Un libéral devrait normalement proposer de laisser à chacun le maximum de choix possible et d'appliquer le principe de subsidiarité. Les décisions doivent être prises au niveau le plus proche des personnes concernées qui sont les mieux informées. Cela veut dire que la décision doit de préférence appartenir à l'enfant et à sa famille, puis à l'école, et seulement en dernière instance au pouvoir politique, qui ne connaît pas les situations propres à chaque enfant. La doctrine libérale, c'est de faire autant que possible des programmes "à la carte" laissant à chaque enfant la possibilité d'exprimer au mieux ses qualités.

On fait le contraire en l'espèce, sans aucune justification crédible. Dans les autres pays fédéraux, on ne s'obstine pas nécessairement à apprendre la langue de l'autre communauté. Les Suisses alémaniques et romands apprennent à l'école massivement… l'anglais. Et si les Québécois apprennent également l'anglais, c'est seulement par nécessité dans un pays où ils sont minorisés.

Ce qui compte, c'est l'intérêt de chaque enfant. Certes, aucun d'entre eux ne sait avec certitude de quoi son avenir professionnel sera fait. Mais si on lui laisse le choix, il pourra s'orienter soit vers le néerlandais, qui pourra lui être utile pour exercer des fonctions pour des entreprises ou des administrations belges exerçant une activité dans l'autre partie du pays, soit pour l'anglais, utile pour travailler dans le monde entier mais aussi en Belgique dans des domaines comme la finance, les transports ou les grandes entreprises en général. Celles qui, même sur le plan local, favorisent la communication dans cette langue. On peut aussi choisir l'une ou l'autre langue simplement parce qu'on l'apprécie sur le plan culturel.

Tous ces choix sont individuels. Ils ne sont jamais faits à coup sûr, comme tous les autres choix dans la vie. Mais chaque enfant, avec sa famille, est sans doute en mesure, bien mieux que les autorités, de faire le choix qui lui convient, à lui personnellement, compte tenu de ses ambitions, de ses perspectives de carrière future, ou tout simplement de son désir éventuel de vivre ailleurs.

> **L'obsession égalitariste nuit aux enfants et il faut y mettre un terme.**

Chacun doit avoir la possibilité d'apprendre le néerlandais, et aussi l'anglais ou l'allemand. Mais le choix des priorités doit appartenir aux individus, et non aux politiciens. Il faudrait d'ailleurs faire exactement l'inverse de ce qu'ils proposent, et permettre le libre choix, non seulement en Wallonie, mais aussi à Bruxelles. Il est absurde que les enfants des écoles bruxelloises ne fassent connaissance avec l'anglais, langue internationale par excellence, qu'à l'âge de 14 ans. Cela les place à un des niveaux les plus bas dans le monde, et s'ils se rattrapent, c'est en général ailleurs qu'à l'école. L'obsession égalitariste nuit aux enfants et il faut y mettre un terme. t